

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 30-03-2009.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société AMEN BANK est rentré en vigueur le 31-03-2008. Il était composé de 40 000 actions et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 30-03-2009, ce contrat était composé de 74 625 actions AMEN BANK et de 16 975,128 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK ont mis en œuvre à compter du 31-03-2009 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 18 340 actions, et de 826 399,591 dinars de liquidité.